



Enseignants et parents s'inquiètent de vivre une nouvelle rentrée chaotique

Le protocole pour les établissements scolaires a été allégé début juillet. Depuis, la circulation du coronavirus s'est accélérée. Même si les enfants sont peu touchés, ils restent de potentiels vecteurs du virus. Les représentants des enseignants et des parents d'élèves attendent des clarifications, pour éviter une rentrée dans la cacophonie. Cinq mois se sont écoulés depuis le 12 mars, le jour où Emmanuel Macron a annoncé la fermeture des crèches, des écoles, des collèges, des lycées et des universités. C'était au cours d'une de ses allocutions télévisées, avant même que le confinement général ne démarre. Depuis, élèves, enseignants et parents sont passés par l'école à la maison, un retour en classe optionnel et progressif, puis obligatoire, deux semaines avant les vacances d'été.

Deux semaines, c'est aussi le temps qu'il reste avant la rentrée scolaire, le 1^{er} septembre. Les inquiétudes montent chez les profs et les parents. Côté syndicats, tous s'appuient sur les recommandations du conseil scientifique et espèrent juste avoir les moyens matériels et humains pour les appliquer.

Le 9 juillet, le ministère de l'éducation nationale a présenté un protocole sanitaire allégé pour la rentrée. Le confinement a fait son effet, le virus circule moins. Exit le port du masque obligatoire pour les personnels des écoles maternelles. Idem pour la distanciation physique, qui n'est plus obligatoire dans les espaces clos ni dans les espaces extérieurs. Mais les élèves de plus de 11 ans doivent porter un masque lorsque la distanciation d'un mètre n'est pas garantie. Autres modifications, la limitation du brassage des élèves n'est plus obligatoire et le partage des objets tels que les jouets et les journaux est désormais permis.

Devant une école à Paris, en période de déconfinement, le 29 mai 2020. © Hans Lucas via AFP

Il est vrai que les enfants sont moins touchés, les mineurs représentent moins de 5 % des cas et sont rarement sujets à des formes graves nécessitant hospitalisation. Qu'en est-il de la transmission du virus entre les enfants et vers les adultes? Fin juin, des chercheurs de l'Institut Pasteur publiaient les résultats de leur investigation épidémiologique menée sur 1 340 personnes reliées aux écoles primaires de Crépy-en-Valois, ville du premier cas de Covid-19 sans lien avec la Chine (lire ici). Ils en concluent qu'il n'y a pas de transmission importante du virus entre enfants ou vers les enseignants.

Il n'empêche que le virus circule chez les jeunes. Dans son point épidémiologique hebdomadaire paru le 13 août, l'agence Santé publique France note une augmentation du nombre de cas dans toutes les classes d'âge, par rapport à la semaine précédente, surtout chez les 15-44 ans, donc aussi chez les lycéens et leurs aînés en BTS et classes préparatoires.

Quelques jours plus tard, le 17 août, Santé publique France relaie les principaux résultats d'un rapport sur le rôle des établissements scolaires dans la transmission du virus, publié par le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies. Les auteurs précisent que «les cas groupés peuvent être difficiles à détecter en raison du peu de symptômes» et estiment que «si la distanciation physique et les mesures d'hygiène sont appliquées, il est peu probable que les écoles constituent des environnements de propagation du virus».

Sauf que le respect des gestes barrières paraît compliqué pour plusieurs raisons. Le port du masque n'est pas obligatoire partout et tout le temps. De plus, certaines collectivités territoriales ne les fournissent pas. Une aberration pour Rodrigo Arenas, coprésident de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), en raison du budget que cela représente. «La qualité des masques va dépendre du revenu des familles. On ne peut pas en faire dépendre cette question de santé publique.»

Le fait que le masque ne soit plus obligatoire pour les personnels des écoles maternelles pose aussi question. «Il y a des échanges, il y a la circulation des adultes. Et puis on a beaucoup d'écoles qui regroupent maternelle et primaire», rappelle Guislaine David, qui se souviendra de sa



première rentrée en tant que secrétaire générale du Snuipp-FSU, syndicat du premier degré.

Le monde scolaire regarde vers le Haut Conseil de santé publique, qui, le 11 juillet, publiait un avis sur les doctrines à appliquer pour la rentrée, «compte tenu de l'évolution positive de la situation sanitaire». Il préconise l'obligation du port du masque dans les espaces clos, comme c'est le cas dans les entreprises depuis les annonces du 18 août (lire ici et là).

«On ne veut pas se situer en dehors du monde du travail, prévient Frédéric Marchand, secrétaire général du syndicat Unsa-Éducation. Il ne faudrait pas que les mesures soient moindres dans les écoles. Si les masques sont obligatoires dans les salles de réunion en entreprise, il le faut aussi dans les salles de réunion à l'école», insiste-t-il.

Frédérique Rolet, secrétaire générale du Syndicat national des enseignements de second degré (Snes-FSU), évoque, quant à elle, l'espace public. «On comprend mal que ce soit obligatoire dans certaines rues très fréquentées mais pas dans les établissements scolaires, où on se croise énormément, même si ce n'est pas facile d'obliger les jeunes et que c'est compliqué pour les enseignants de parler avec un masque.»

De toute manière, étant donné le nombre d'élèves par classe, la distanciation d'un mètre sera rarement possible ; le masque devrait donc redevenir obligatoire pour les collégiens et lycéens. «Cette distanciation n'est possible que si on n'a pas tous les élèves de la classe», dit Frédérique Rolet. C'est la raison pour laquelle son syndicat a – vainement – demandé des recrutements supplémentaires, suggérant «que comme les oraux ont été annulés, on prenne tous les candidats admissibles dans les concours Capes et agrégation». Mais le ministère s'est arrêté à la limite du nombre de postes inscrits au budget. «Ça aurait permis de faire un certain nombre de cours en groupe et de respecter les gestes barrières», regrette-t-on au Snes-FSU.

«Il manque du temps de temps de concertation»

Le renforcement des équipes enseignantes aurait aussi été bienvenu pour les élèves en difficulté. «Le distanciel a créé des écarts et des inégalités», rapporte Guislaine David, du Snuipp-FSU, qui espérait de nouvelles recrues pour alléger les groupes d'élèves.

«Pour certains, le confinement a été plus difficile, on sait qu'ils vont avoir besoin de plus d'attention. Ça aurait été le moyen de les remettre à niveau.» La question des sanitaires est aussi sur la table. Comment permettre le lavage des mains à la hauteur des besoins liés à la crise sanitaire? «Dans beaucoup d'établissements, le nombre de points d'eau est insuffisant, déplore Rodrigo Arenas, de la FCPE. On a demandé un plan d'urgence national et préconisé la mise en place de sanitaires mobiles comme dans les festivals.» En vain.

Ces questions relèvent certes des communes pour les écoles primaires et des départements et régions pour le second degré, mais pour Guislaine David, du Snuipp-FSU, une directive nationale est indispensable. «Augmenter le nombre de sanitaires dans les écoles fait partie des mesures qu'on aurait pu prendre dès le mois de mai, les municipalités auraient pu avoir le temps de s'organiser et de faire des travaux dans l'été.»

D'autres s'inquiètent pour la cantine, où il faudra éviter que les élèves soient trop nombreux. Se pose aussi la question du nettoyage des locaux, allégé à au moins une fois par jour, tandis que le conseil scientifique préconise un nettoyage de l'établissement plus fréquent. «Il faut aussi tenir compte des difficultés particulières des enseignants qui font des manipulations, comme en SVT, en physique-chimie ou dans les cours de musique», rappelle Frédérique Rolet, du Snes-FSU, donc plus de moyens matériels et humains, là encore à la charge des collectivités territoriales.

Au total, c'est surtout le calendrier qui les préoccupe. «Les consignes pour la reprise du 22 juin sont arrivées tardivement, c'est ce qu'on veut éviter», précise Frédéric Marchand, de l'Unsa, avant de lister une série de questions toujours sans réponse :

«Est-ce qu'il faut porter le masque tout le temps? Est-ce qu'on fait des rentrées décalées? Est-ce qu'on accueille les parents?»

Toutes et tous espèrent pouvoir accueillir les élèves sereinement, ceci dans la durée, puisque le scénario de la fermeture des écoles reste dans le champ des possibles. Dans son plan de continuité



pédagogique, le ministère a ainsi mis à disposition des fiches pratiques, présentant la marche à suivre en cas de fermeture partielle ou totale. «Ce sont des documents importants, précise Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du Syndicat général de l'éducation nationale (Sgen-CFDT). Ce qu'il manque, c'est du temps de concertation entre personnels de l'éducation nationale, les représentants des parents d'élèves, les collectivités. Et du temps entre les annonces publiques et l'obligation de mise en œuvre.»

Guislain David abonde en ce sens pour les écoles primaires. «On nous donne le même temps de prérentrée, alors qu'il y a besoin de bien prendre en compte tous les textes publiés par le ministère pendant l'été, indique-t-elle. C'est une rentrée sous Covid, pas une rentrée ordinaire.» Si fermeture il y a, «il faudra clarifier les mesures pour réorganiser l'enseignement à distance, les questions de matériel informatique, insiste Frédéric Marchand. Il y a des outils, avec le Cned, le réseau Canopée, mais il faudra travailler à une meilleure formation pour les personnels.»

En attendant d'être reçus au ministère pour exposer leurs attentes, les syndicats ne savent pas si le protocole sera mis à jour. Contacté le 18 août, le ministère nous répond qu'il ne leur sera pas possible de répondre à nos questions sur «l'évolution éventuelle» du protocole sanitaire actuel. «La situation sanitaire fait l'objet d'un suivi quotidien au niveau ministériel, les adaptations locales sont, par ailleurs, prévues avec des réunions entre préfets, ARS et recteurs.»

Nous aurons peut-être la réponse lors de la traditionnelle conférence de presse de rentrée, le 26 août, soit quelques jours avant la reprise. Sauf si le ministre de l'éducation se décide à prendre la parole avant.